

Intitulé : Accompagnement VAE

Nom de la certification : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

N° RNCP : 35830 (publication au 28 juillet 2021, date d'échéance au 1er septembre 2025)

Certificateurs : Ministère chargé de la santé

Type d'accompagnement	Accompagnement individuel	Accompagnement collectif
Prérequis	Être en possession de sa recevabilité	
Durée	Jusqu'à 30 heures	Jusqu'à 20 heures (+ jusqu'à 30 heures en individuel)
Nombre de personnes	1	5 maximum
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie - Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences - Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel 	
Programme	<p>Domaine d'activité 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer <p>Domaine d'activité 2 : Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation <p>Domaine d'activité 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels 	

	<p>Domaine d'activité 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins <p>Domaine d'activité 5 : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques
Dates et lieu	Calendrier prévisionnel / dans les locaux d'Exper'Form à Chalon sur Saône et/ou à distance (visio-conférence)
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi individuel (carnet de suivi du candidat) - Entretien d'exploration du parcours du candidat - Entretien d'explicitation des activités réalisées par le candidat - Méthodologie s'appuyant sur une charte déontologique de l'accompagnement
Validation	1 ou plusieurs blocs
Passerelles	<i>Voir fiche France Compétences</i>
Equivalences	<i>Voir fiche France Compétences</i>
Suites de parcours	Après 3 ans d'exercice dans le secteur hospitalier ou médico-social, un aide-soignant peut passer des épreuves de sélection spécifiques pour intégrer les écoles d'infirmiers. Par ailleurs, les titulaires du diplôme d'État sont dispensés d'une partie de la formation d'auxiliaire de puériculture s'ils envisagent de préparer ce diplôme.
Débouchés	<i>Voir fiche France Compétences</i>

Lien vers la fiche France Compétences

 [RNC35830 - DE - Aide-Soignant - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr)